Image not found or type unknown

Litige sur contrat de location d'un appartement

Par **Messen**, le **25/05/2010** à **16:11**

Bonjour,
J'ai signé, chez une agence immo, un bail de location d'un appartement au RDC d'une maison (78500). Lors de visites préalables, le comercial + le proprio m'ont montré un jardin à l'arrière, auquel j'étais sensé avoir accès.lors de l'état des lieux, le proprio m'informe qu'il a changé d'avis et que je n'aurai plus accès au jardin.lorsque j'ai contacté l'agence, le commercial (qui m'a fait visiter les lieux) m'a confirmé l'accès. Lors d'un 2ème contact avec l'agence, le discour a changé, il parait que dans le bail, là où il est stipulé: parties privatives: JARDINET, il s'agit du petit passage à côté de la maison.Or celui-ci ne peut être privatif puisqu'il est accessibl aux autres locataires.Dans les clauses particul.: je m'engage à entretenir le JARDIN !j'ai été accompagné dans mes recherches d'un conseillé (via mon entreprise) qui est témoin que le commercial de l'agence + proprio ont bien parlé du jardin et non du passage. pourriez-vous m'indiquer SVP comment faire valoir mon droit?
Merci d'avance
Y. Messen 0625778602

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés